

Règlement Pêche à la Mouche

GRAND ÉTANG

No Kill

1. ACCÈS AU SITE :

L'étang est accessible du lever au coucher du soleil.

Demi-journée jusqu'à et à partir de 13h.

Les véhicules et remorques doivent être stationnés sur le parking, après le déchargement du matériel (moteur électrique, float tube) au bord de l'étang.

Toute personne en possession d'un droit de pêche sur l'étang, est sensé connaître le présent règlement.

2. RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Les pêcheurs en barque et en float-tube doivent porter un gilet de sauvetage.

En cas d'orage, la pêche est interdite : les cannes retirées de l'eau et déposées sur le sol. Les pêcheurs doivent rejoindre la terre ferme en urgence.

3. SAVOIR VIVRE – CONVIVIALITÉ :

Ici règne le fair-play :

- ♦ par sécurité et le respect des autres, observez une distance de 30 mètres entre les pêcheurs et entre les embarcations.

- ♦ les pêcheurs en embarcation respecteront les pêcheurs du bord.

Respectez le poisson.

La propreté et le respect de la nature; jetez vos déchets, fils et mégots de cigarette dans les poubelles ou autres endroits mis à votre disposition à cet effet.

Les chiens et les nuisances sonores sont INTERDITS.

1. RÈGLES DE PÊCHE :

Autorisations: Pêche à la mouche UNIQUEMENT.

Le bas de ligne peut comporter maximum trois mouches,

- ♦ un seul hameçon par mouche,
- ♦ hameçon simple obligatoire, sans ardillon.

Prélèvement d'un poisson de moins de 45 cm par ½ journée (excepté les abonnés).

Pêche du bord, en float tube privé.

Pêche en barque (réservation obligatoire).

Obligations:

Utilisation de l'épuisette en caoutchouc.

Remise à l'eau du poisson avec respect (oxygénation).

Couper le fil de l'hameçon (sans ardillon) à la place de l'usage du dégorgeoir au de la pince.

Désinfection du poisson et du matériel.

L'étang est surveillé, se soumettre au contrôle du matériel à la demande du gardien, sur présentation de sa carte.

Interdiction: L'amorçage de quelconque manière ou attractants sont interdits

Les œufs et imitations sont proscrits.

La technique de la soie sur le fond en statique est interdite.

Interdiction de prendre le poisson avec un essuie-main ou un chiffon.

Le non-respect du règlement implique l'exclusion immédiate du site, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Tout pêcheur doit être détenteur d'une assurance, le propriétaire déclinant toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.